

Les syndicats boycottent une rencontre avec Benghebrit

La grève de demain maintenue

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3996 - Dimanche 16 octobre 2016 - Prix : 10 DA

Pour recouvrer ses créances à Béjaïa

L'ADE passe aux coupures d'eau potable

Page 24

Réunion du comité central du FLN le 22 octobre

Probable report face à une grogne contre Saadani

Page 3

Les Etats-Unis en maîtres de cérémonies

Par Mohamed Habili

Après la rencontre de Lausanne d'hier, c'est dans la foulée à celle de Londres de se tenir, pour discuter du même sujet, le conflit syrien, mais avec un casting tout différent du premier, sauf pour le rôle principal qui reviendra au même acteur : les Etats-Unis. En effet, c'est eux qui sont à la manœuvre dans les deux cas. Ce sont eux qui ont choisi qui sera admis à la première rencontre, et du coup qui n'y sera pas, et qui le sera à la seconde. De sorte qu'il n'y a qu'à voir la liste des participants de Lausanne et à la comparer à celle des participants de Londres, pour voir que la première réunit les protagonistes du conflit, moins cependant l'Iran et la Syrie, parce qu'il ne faut pas mélanger ce qui ne se mélange pas, et celle de Londres les alliés les plus sûrs, les alliés historiques des Etats-Unis, ce qu'elle ne fait qu'en dernier recours, et dans les moments de grande tension internationale. Il devait s'être agi à Lausanne de trouver un accord avec les pays qui se battent, soit par eux-mêmes, comme c'est le cas depuis une année de la Russie, soit par procuration et cela depuis le début, ainsi de l'Arabie saoudite, de la Turquie et du Qatar, moins bien sûr des Etats-Unis, qui à l'évidence se placent au-dessus de la mêlée bien qu'ils soient à la tête d'une coalition internationale non moins impliquée militairement que les autres protagonistes.

Suite en page 3

Poursuite de la grève des travailleurs

Les usagers du tramway en colère



Pas simple pour les usagers du tramway de se rendre quelque part, du fait de la grève de ses travailleurs qui dure depuis mardi passé. Malgré le service minimum assuré par les conducteurs du tramway d'Oran et de Constantine, grèves et perturbations mettent les nerfs à rude épreuve. Page 2

Réception de tous les projets fin 2016

Alger fait peau neuve

Page 4



San Francisco

«Rêveries de l'acteur solitaire», avec Adar, en compétition

Page 13

Poursuite de la grève des travailleurs

Les usagers du tramway en colère

■ Pas simple pour les usagers du tramway de se rendre quelque part, du fait de la grève de ses travailleurs qui dure depuis mardi passé. Malgré le service minimum assuré par les conducteurs du tramway d'Oran et de Constantine, grèves et perturbations mettent les nerfs à rude épreuve.

Par Louiza Ait Ramdane

Grosse colère des usagers depuis mardi passé, après la grève surprise bloquant totalement la circulation des tramways. Cette énième action de protestation a causé des désagréments aux usagers laissés à leur sort sans avoir la moindre idée quand ce moyen de transport très prisé par les citoyens de la banlieue Est de la capitale reprendra service.

**Tout en veillant à la maîtrise des coûts
Bedoui appelle les walis à la création de micro-zones d'activité**

LE MINISTRE de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a appelé samedi à Alger les walis à «accorder de l'importance» au dossier relatif à la création de micro-zones d'activité au niveau local tout en veillant à la «maîtrise des coûts de réalisation et à la réussite des projets».

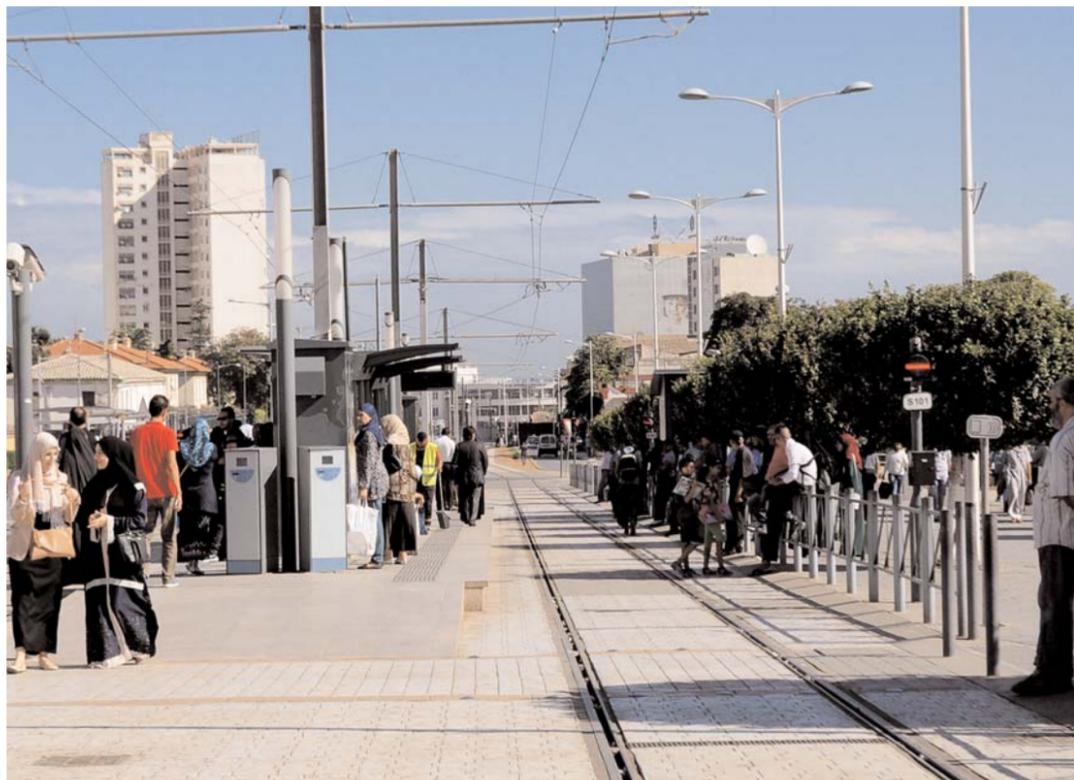
«Parallèlement à la démarche du gouvernement de créer cinquante grands parcs industriels, il a été décidé la création de micro-zones d'activité au niveau local», a précisé M. Bedoui qui a présidé l'installation des nouveaux walis concernés par le mouvement opéré par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika le 5 octobre dernier. Il a appelé, dans ce sens, les walis à accorder un intérêt particulier à ce dossier en consacrant le foncier industriel et les infrastructures nécessaires. Le ministre a estimé nécessaire de «choisir des sites bien situés pour l'implantation de ces zones et de veiller à la maîtrise des coûts de réalisation et la réussite des projets», rappelant que le mouvement des walis opéré par le Président Bouteflika s'inscrit dans un contexte économique mondial qui «a amené l'Algérie à adopter un nouveau mode de développement qui préserve les acquis, crée de la richesse et fait d'elle un pays plus attractif pour les investisseurs étrangers et nationaux».

Le ministre a exhorté en outre les Assemblées populaires communales (APC) à s'acquitter pleinement de leur mission pour répondre aux besoins fondamentaux de la société et encourager l'investissement. «Le développement local n'est pas une affaire exclusive de l'Etat, mais plutôt une dynamique que les walis se doivent de concrétiser sur le terrain», a conclu le ministre **H. N.**

Hier encore, dans différentes stations de tramway, des usagers rassemblés sur les quais, exaspérés et agacés face à cette situation qui leur cause beaucoup d'entraves.

Lors d'un déplacement hier, au niveau de la station du tramway, nous avons constaté les guichets étaient fermés et le service minimum est gratuit. Les gens n'achètent pas les tickets pour prendre un tram qui arrive toutes les deux heures si ce n'est pas plus.

Quoique hier, était le week-end et les déplacements sont moindres par rapport aux jours de la semaine, le début de la semaine sera un enfer. Les usagers du tram vont devoir se trouver un autre moyen de transport pour arriver à temps à leur travail, sinon ils risquent d'arriver en retard. Car le service minimum assuré par les chauffeurs de tram d'Oran et de Constantine ne soulage pas les esprits. Des retards et de longues heures d'attente ne font qu'aggraver la situation. Même problème pour les étudiants qui seront obligés de prendre un moyen sûr pour arriver à temps. Mécontentement, indignation et incompréhension se lisaient sur tous les visages. Ces voyageurs seront obligés de faire plusieurs escales et surtout tripler le prix afin d'arriver à destination. Les usagers affirment, à l'unanimité, qu'ils n'ont reçu aucune information quant à la date prévue pour la reprise du trafic. «Des heures



Ph/E. Soraya/J.A.

interminables à attendre à la station pour rentrer à des heures tardives chez soi, ce n'est plus possible. C'est infernal», déclare une habituée de ce moyen de transport moderne. «Qu'ils règlent le problème une bonne fois pour toutes et qu'on en finisse ! Y en a marre de cette politique de camouflage et des promesses non tenues», s'indigne un citoyen rencontré devant la station du métro du Ruisseau.

En l'absence du tram, les bus sont insuffisants. Mais ces der-

niers profitent de ces circonstances pour faire des gains supplémentaires. «Le bus est rempli et le receveur nous demande encore d'avancer et céder la place aux autres, situation oblige», raconte une dame qui a pris l'habitude de prendre le tram vers Bab Ezzouar, faisant remarquer que «les bus privés surpassent toujours le nombre réglementaire de passagers». Les taxis clandestins ont également pallier l'absence du tram. C'est leur jour de chance. Malgré les

mises en demeure envoyées aux grévistes les sommant de rejoindre leurs postes, le personnel d'exploitation du tramway d'Alger poursuit sa grève illimitée observée depuis mardi passé. Il faut rappeler enfin que des grèves cycliques touchent de temps à autre le tramway, ce qui cause des perturbations qui paralysent la banlieue Est de la capitale.

L. A. R.

Les syndicats boycottent une rencontre avec Benghebrat

La grève de demain maintenue

Le projet de suppression de la retraite anticipée continue d'envenimer les relations entre Nouria Benghebrat et les syndicats. En dépit des efforts de médiation tentés par le ministère de l'Éducation, en vue de désamorcer le conflit, les syndicats autonomes maintiennent leur mot d'ordre pour une grève cyclique nationale les 17, 18, 24 et 25 octobre. Réunis hier les syndicats autonomes ont décidé de boycotter la rencontre prévue avec la ministre de l'Éducation à laquelle devait assister aussi Mohamed El Ghazi, ministre du Travail. Dans un communiqué rendu public hier, six syndicats de l'Éducation refusent de rencontrer la ministre de l'Éducation. Ils estiment qu'ils ne répondront qu'un à «un dialogue sérieux avec les tenants de la décision», le Premier ministre notamment. Le document, paraphé par le Snapest, l'Unpef, le Satef, le Snapap et le Cla, ajoute que les revendications de ces fonctionnaires restent les mêmes : suppression de la nouvelle loi sur les retraites qui supprime la retraite anticipée, la participation des syndicats autonomes lors de l'élaboration d'une nouvelle loi et l'amélioration du pouvoir d'achat des fonctionnaires. Par ailleurs, après avoir déposé un préavis le 4 octobre dernier, le Cla a décidé de passer à l'action. Cette entité syndicale réaffirme en effet sa participation au débrayage de demain. Le Cla avance trois revendications. Il s'agit notamment de l'annulation de la réfor-



me des retraites, de la participation du syndicat à la préparation de la nouvelle loi du travail et de la protection du pouvoir d'achat des enseignants. Le Cla de la wilaya d'Alger a dénoncé le fait que la rentrée scolaire 2016/2017 se soit déroulée dans de mauvaises conditions. «Surcharge des classes, hémorragie sans précédent dans le secteur, manque d'encadreurs à tous les niveaux, manque de respect aux conseils des classes,

manque de manuels scolaires», tel est le constat établi par le Cla dans le même document. Le syndicat a évoqué «les erreurs flagrantes contenues dans les livres de deuxième génération ainsi que toutes les bavures enregistrées dans les livres scolaires et parascolaires, en raison de la précipitation et du manque de sérieux dans leur élaboration et leur édition». Il a en outre soulevé le problème des enseignants contractuels qui reste toujours posé, tout en dénonçant «l'injustice commise à leur rencontre». Ce syndicat a dénoncé avec force la réduction des vacances d'hiver de 15 jours à 10 jours, qu'il qualifie de «provocation». Ainsi, le Cla demande au ministère d'annuler cette décision et à tous les enseignants de tenir des assemblées générales pour débattre cette problématique, dans le but de se préparer à l'action de protestation. Le Cla demande l'annulation de la réforme des retraites, la participation du syndicat à la préparation de la nouvelle loi du travail et exige également la révision de la grille des salaires et l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs. Il soutient aussi les enseignants contractuels dans leur lutte pour le renouvellement de leur contrat et l'organisation d'un concours interne pour leur intégration dans le secteur de l'Éducation nationale. Par ailleurs, cette entité syndicale dénonce les erreurs flagrantes contenues dans les livres de deuxième génération.

Meriem Benchaouia

Réunion du comité central du FLN le 22 octobre

Probable report face à une grogne contre Saadani

■ Annoncée pour le 22 octobre prochain à l'hôtel Sofitel à Alger, la réunion du comité central du Front de libération nationale est la session de tous les risques avec la montée des opposants au secrétaire général du parti, Amar Saadani.

Par Nacera Chennafi

Jusqu'à hier, la direction du vieux parti n'a rien annoncé d'officiel sur le déroulement de la session du comité central prévue initialement pour le 22 octobre prochain. Plusieurs réunions ont précédé celle-ci, notamment celles du bureau politique, les mouhafedhs, les étudiants et les jeunes du parti et la réunion de la commission des finances qui a examiné différents rapports détaillés sur la gestion financière, les dépenses et les participations des mouhafedhs et des parlementaires. Un rapport final sera présenté lors de la réunion du comité central du parti. Cependant, en dehors de ces détails techniques, on parle déjà d'un probable report de la réunion de cette haute instance du parti afin d'éviter des débrayages, comme ce fut le cas il y a deux ans à l'hôtel El Aurassi.

Dans ce cadre, des sources partisans affirment que Amar Saadani aurait décidé de «reporter» la réunion du comité central du parti.

Il faut dire que depuis sa longue absence qui a duré quatre mois, le parti a connu beaucoup d'événements, à commencer par la sortie de Abdelaziz Belkhadem, ex-SG du FLN, le groupe des 14 composé



Ph. / DR

de moudjahidine, la multiplication des activités du groupe Belayat et la menace de recourir à des listes parallèles lors des prochaines élections législatives. Mais avec sa sortie médiatique, le 5 octobre dernier, Saadani aurait ouvert la porte à une vaste protestation après ses accusations publiques contre le général Moha à la retraite, Mohamed Mediene et son prédécesseur à la tête du FLN, Abdelaziz Belkhadem. Ce dernier a été soutenu par la population de sa ville natale, Laghouat, et on parle de dépôt de plainte contre Saadani.

Pour sa part, Abderrahmane Belayat, dont le groupe ne reconnaît pas le 10^e congrès du

parti ni la légitimité de Amar Saadani, renouvelle son appel au président d'honneur du parti, le Président Bouteflika, pour la mise en place d'une commission nationale pour la sauvegarde du vieux parti et propose que celle-ci soit présidée par Abdelaziz Belkhadem, selon une déclaration rapportée hier par le quotidien *El Khabar*.

Il faut savoir que la réunion du comité central du FLN se tiendra conformément aux statuts du parti qui prévoient une session ordinaire par an mais celle-ci est voulue par Amar Saadani comme un appui politique pour sa personne et son poste de secrétaire général.

Côté organisationnel, cette

réunion verra «la présentation des bilans annuels d'activité du parti et financier, du rapport de l'instance de coordination et de la prospective et de la stratégie électorale du parti», sachant que sur ce dernier point la direction du parti a déjà lancé une opération d'évaluation des élus du parti que ce soit au niveau local ou à l'Assemblée populaire nationale. Une opération qui dérange les opposants de Saadani car ils savent qu'ils sont déjà éliminés des listes électorales que présentera le parti lors des prochaines élections. A sept mois de ce rendez-vous électoral, les enjeux semblent peser très lourd sur le parti.

N. C.

Le Parti national algérien participera aux élections de 2017

Le président du Parti national algérien, Youcef Hamidi, a annoncé, samedi à Oran, la participation de sa formation politique aux prochaines échéances électorales. «Le PNA a d'ores et déjà entamé sa préparation aux prochains rendez-vous électoraux de 2017 et ce, avec des listes de candidats dans la majorité des wilayas du pays», a affirmé Hamidi lors d'une conférence de presse tenue au bureau local de son parti. «Ces listes seront composées de personnes compétentes, hommes et femmes, connaissant parfaitement les attentes des citoyens dans leurs wilayas et localités respectives», a-t-il indiqué, lors de cette rencontre animée également en présence de cadres de son parti. Le président du PNA a

affirmé, à ce titre, que sa campagne électorale se déclinera en «de vastes actions de proximité afin de sensibiliser les citoyens sur l'importance de leur participation massive aux prochains scrutins». «Susciter l'intérêt du citoyen pour le processus électoral est un impératif majeur qui doit mobiliser toutes les forces vives de la Nation, car c'est par la voie du vote que se concrétisent les aspirations du peuple et de sa jeunesse», a-t-il souligné. S'agissant du volet relatif à la feuille de route de son parti, Hamidi a fait savoir que le programme afférent sera bientôt dévoilé, confiant toutefois qu'il sera axé sur la jeunesse et des secteurs de «très haute importance pour l'avenir du pays». «Le PNA plaidera notamment pour une impli-

cation soutenue des jeunes à la vie socio-économique et pour le développement des ressources hors hydrocarbures», a-t-il précisé, expliquant que «l'Algérie jouit de compétences et potentialités à même de lui permettre d'impulser une plus grande dynamique dans nombre de domaines tels l'agriculture et les énergies renouvelables». Youcef Hamidi a fait part, en outre, de la position favorable de son parti à la nomination d'Abdelwahab Derbal à la tête de la Haute instance indépendante de surveillance des élections, envisagée par le président de la République, tout en escomptant «la consolidation de cette initiative par des mécanismes efficaces».

L. M.

Oran

Vingt demandes d'agrément d'agences de tourisme

Quelque 20 demandes d'agrément de nouvelles agences de tourisme et de voyages ont été déposées dans la wilaya d'Oran en 2016, a-t-on appris, samedi, du directeur local du tourisme. Ces demandes ont été examinées au niveau de la direction du tourisme qui les a transmises à la commission ministérielle chargée de l'agrément des agences de tourisme et

voyages pour étude et prise de décision concernant ces dossiers, a souligné à l'APS Belabbès Kaim Omar. Il a relevé que les demandes de création d'agences de tourisme à Oran sont en constante augmentation. Leur nombre est passé de 75 dossiers en 2012 à 115 actuellement. Belabbès Kaim Omar a, par ailleurs, mis en exergue le travail de sensibilisation mené

par ses services en direction des agences de voyages opérationnelles à Oran pour proposer à la clientèle potentielle des produits mettant en exergue les atouts de la wilaya, en plus des prestations assurées régulièrement comme l'organisation des séjours de Hadj et de la Omra. L'objectif est de donner une meilleure image de la destination touristique oranaise qui, en plus de ses sites

balnéaires attrayants, dispose d'autres potentialités à exploiter et à proposer aux touristes nationaux et étrangers comme les 600 sites culturels, historiques et culturels recensés à travers la wilaya. Ces actions de sensibilisation, poursuit le responsable, s'inscrivent dans le cadre de la promotion du tourisme national, placée sous le slogan «Découvre ton pays».

K. L.

LA QUESTION DU JOUR

Les Etats-Unis en maîtres de cérémonies

suite de la page Une

Le but semble être de faire ce qui a été omis dans l'accord passé, et qui n'a tenu qu'une petite semaine, entre les deux superpuissances, en vue d'un arrêt des hostilités en Syrie, ce qui peut avoir été la cause de son échec : associer les pays qui entretiennent la guerre en Syrie, obtenir leur engagement de faire respecter un nouveau cessez-le-feu. A Londres, il s'agira de tout autre chose pour les Etats-Unis, d'une part de tenir au courant leurs alliés de ce qui s'est dit à Lausanne, et d'autre part de s'entendre avec eux sur les suites à donner à cette affaire. Cela ressemblera plus à un conseil de guerre qu'à une conférence politique. Les Etats-Unis voudront savoir jusqu'où leurs alliés les plus proches sont prêts à aller dans une confrontation militaire avec la Russie et ses alliés. De ce que l'on sait déjà des positions tant de la France que de la Grande-Bretagne, en faveur depuis le début d'une intervention en Syrie de même inspiration que celle qui s'était faite contre la Libye, cela ne devrait pas poser trop de problèmes, elles seraient partantes pour une campagne de bombardements même au prix d'une guerre avec la Russie. Il ne serait toutefois pas à exclure que la France soit plus pour cette politique de la canonnière que la Grande-Bretagne, dont les dirigeants savent, et pour cause, combien leur peuple est hostile à toute idée d'engagement à l'extérieur aux côtés des Etats-Unis, en Syrie ou ailleurs du reste. Les dirigeants français, eux, seraient plutôt portés à croire que cette idée justement ne serait pas pour déplaire à leur opinion, à se référer à son état lors de l'intervention en Libye. Le gouvernement de l'époque en avait tiré des lauriers, mais pas suffisamment toutefois pour s'assurer sa réélection en 2012. S'il était sûr qu'une campagne en Syrie l'aiderait à obtenir un deuxième mandat l'année prochaine, sans même le lui garantir, le président français serait aujourd'hui davantage qu'hier pour une action forte contre le régime syrien, à la limite quelles qu'en soient les conséquences. Son refus récent de rencontrer le président russe, à l'occasion d'une visite officielle à Paris, annulée depuis, relève de la surenchère, d'autant plus marquée que son pays mène traditionnellement une autre politique en direction de la Russie.

M. H.

— Des relations «historiques inscrites dans une dynamique de consolidation» —

Abdelmalek Sellal achève sa visite à Cuba

■ Les relations bilatérales algéro-cubaines n'ont cessé de se développer au cours de ces dernières années, en s'inscrivant dans une dynamique qui leur permet de s'intensifier, se développer et se diversifier dans les nombreux domaines de coopération.

Synthèse Meriem Benchaouia

La visite d'Etat de trois jours qu'a effectuée le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à la Havane à l'invitation du premier vice-président du Conseil d'Etat et du Conseil des ministres de la République de Cuba, Miguel Diaz-Canel Bermudez, s'inscrit dans cette démarche engagée par les deux pays en vue de promouvoir leurs relations «historiques», vieilles de cinquante ans. Abdelmalek Sellal, qui a achevé sa visite vendredi, a soutenu «la force» des relations politiques entre l'Algérie et Cuba, appelant, à cette occasion, à l'établissement de nouveaux partenariats bénéfiques aux deux pays. Pour le Premier ministre, les potentialités de développement des relations et du partenariat existent, soutenant que le marché est là et il «sera largement rentable», observant, à ce propos que «cela reste dans la vision stratégique et globale des deux pays» pour une lutte efficace notamment contre la maladie du cancer. Concernant le volet politique, M. Sellal s'est entretenu avec les plus hauts responsables cubains, avec lesquels il a discuté des questions d'intérêt commun et les voies et moyens de multiplier les partenariats gagnants-gagnants afin de parvenir à tisser des relations éco-

nomiques au niveau d'excellence des relations politiques.

Signature de 8 conventions de coopération

Dans ce sillage, huit autres conventions de coopération portant sur le secteur de la santé et l'enseignement supérieur ont été signées vendredi pour raffermir davantage cette coopération excellente entre les deux pays. En effet, il s'agit d'un mémorandum d'entente entre l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) et l'Instituto Finlay de Vacunas (IFV), relatif à la réalisation, à court terme, d'une unité de production locale de vaccins à base de l'association antigénique diphtérique et tétanique. Il s'agit également d'un mémorandum d'entente entre l'IPA et l'IFV, relatif à la coopération à moyen et long terme dans le domaine du développement, de la production et de la commercialisation des vaccins combinés. Par ailleurs, un accord a été signé entre un opérateur privé algérien et le groupe cubain Phamacuba pour le transfert technologique, dans le domaine de la biotechnologie. Concernant l'enseignement supérieur, une convention a été signée entre les Universités Alger1 et Alger 2 et La Havane (université). Il s'agit également de la signature d'une convention entre l'Ecole nationale



Ph/D. R.

polytechnique d'Oran et l'Université de Cienfuegos ainsi qu'entre l'Ecole nationale d'informatique d'Alger et l'Université des sciences informatiques de Cuba. A ce propos, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a indiqué à la presse que la signature de ces conventions renforçait la coopération algéro-cubaine, notamment dans ce secteur. L'Algérie et Cuba ont plaidé, à maintes reprises, pour la promotion et l'élargissement de leur coopération économique en vue de la hisser au niveau de leurs relations politiques, qualifiées d'«excellentes», comme l'ambitionnent les deux chefs d'Etat, Abdelaziz Bouteflika et Raul Castro.

Visite au leader historique Fidel Castro

Par ailleurs, cette visite a été également une opportunité pour rendre visite au leader historique

Fidel Castro, dans une audience accordée par le président cubain, Raul Castro. Le Premier ministre a saisi l'occasion pour offrir à l'ex-président cubain un burnous algérien. Le père de la révolution cubaine, qui a fêté ses 90 ans en août dernier, avait choisi de mettre un survêtement de l'équipe algérienne de football.

Entretiens avec le vice-président du Conseil d'Etat...

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu à La Havane avec le vice-président du Conseil d'Etat et du Conseil des ministres cubain, Miguel Diaz Canel Bermudez. Les entretiens entre MM. Sellal et Bermudez, qui se sont déroulés en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, et du ministre de la Santé, de la

Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, ont porté sur les questions d'intérêt commun et l'examen des voies et moyens de les maintenir à leur niveau d'excellence.

...et avec le vice-président du Conseil des ministres et ministre de l'Economie

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu également avec le vice-président du Conseil des ministres cubain et ministre de l'Economie et de la Planification, Ricardo Cabrisas Ruiz. L'entretien a porté sur les questions économiques et commerciales, ainsi que sur les voies et moyens de multiplier le partenariat gagnant-gagnant entre les deux pays, afin de parvenir à tisser des relations économiques au niveau d'excellence des relations politiques. **M. B.**

Réception de tous les projets fin 2016

Alger fait peau neuve

Dans le cadre du programme d'aménagement et embellissement de la capitale, plusieurs projets visant à redonner ses éclats de beauté à Alger la blanche ont été annoncés hier par le président de l'APC d'Alger-Centre. Ainsi, la réhabilitation des espaces publics que recèle Alger-Centre, à l'instar des jardins publics, des squares et des parcs, seront réceptionnés avant la fin 2016, a fait savoir Abdelhakim Bettache. «L'embellissement et la réhabilitation de ces espaces ouverts contribueront sans nul doute à la structuration de la ville contemporaine et permettront à Alger-Centre de retrouver son lustre d'antan», a-t-il précisé. Des projets de rénovation qui, selon lui, ne seront point restreints aux espaces publics, mais concerneront également les autres infrastructures du centre-ville. Plus précisément, ces actions ne toucheront pas seulement les jardins et les parcs publics mais aussi de nombreux stades, des écoles, des crèches et des salles de sport ainsi que le magasin général sis à la rue Pirette à Alger-Centre. A ce sujet, le premier responsable de la mairie n'a pas manqué de relever que «les travaux de revêtement des trottoirs en béton imprimé, le goudronnage des rues ainsi que la mise en

place de jets d'eau dans les différents quartiers d'Alger-Centre contribueront aussi à redorer l'image du cœur de la capitale». Une image qui, rappelle-t-on, n'a cessé de se dégrader ces derniers temps, au moment où les touristes commencent à revenir en nombre important. C'est dans ce sens que s'inscrit l'optique de l'initiative prise par les pouvoirs publics, s'agissant surtout des jardins du centre d'Alger ayant perdu leurs couleurs d'autrefois.

Redonner leurs couleurs aux jardins d'Alger

En effet, grâce à ce programme de réhabilitation et d'embellissement, les jardins et les parcs d'Alger-Centre vont retrouver leurs couleurs, à l'instar du jardin Sofia où les usagers peuvent désormais se désaltérer sur les bancs tout en sirotant leur café servi par la buvette en service et écoutant les informations diffusées 24h/24 par la Radio nationale. Le jardin de Port Said, quant à lui, fera, après sa réhabilitation et sa rénovation qui sont en cours, la joie des Algérois, a estimé M. Bettache. A ce propos, ce dernier a même laissé entendre qu'afin d'occuper les journées des citoyens habitant

les alentours, le jardin sera doté d'un kiosque à musique, d'un espace attrayant grâce à un programme culturel pour les adultes et les enfants (gala de la musique châabi, prestation des clowns pour enfants ... etc.). Par ailleurs, il est à signaler que l'opération de réhabilitation des grands espaces dont regorge la capitale a été enclenchée depuis quelque temps maintenant et est actuellement à l'épreuve un peu partout dans la périphérie d'Alger-Centre. Sur ce point d'ailleurs, selon le président de l'APC, une étude a été lancée récemment pour la réhabilitation du dernier jardin de la haute casbah appelé «Djninet Lyés Soustara», et ce, pour que qu'il soit rouvert au public dans les plus brefs délais. Pour répondre d'urgence à des besoins de loisirs nécessaires, la mairie d'Alger-Centre a entamé les travaux de réhabilitation dans beaucoup de parcs, notamment ceux habituellement fréquentés par les Algérois, à l'exemple du parc de la Liberté dont l'avancement des travaux est à 30%. Concernant la gestion de tous ces espaces publics, il faut savoir qu'une EPIC pour la gestion des parcs immobiliers va être créée et sera suivie par la création d'un nombre important de postes en vue de gérer ces derniers.

«Une EPIC pour la gestion des parcs immobiliers (recouvrement des loyers, gestion des jardins et des parcs etc.) va voir le jour bientôt, en attendant l'aval du Premier ministre», a indiqué le maire d'Alger Centre.

Stades, écoles et magasins réhabilités

Outre les espaces publics, plusieurs anciens stades, écoles, magasins, crèches, salles de sport et complexes d'Alger-Centre seront également réhabilités avant la fin 2016 par la mairie d'Alger-Centre. A titre d'exemple, l'école El Khansa datant de plus de cent ans, pour laquelle une enveloppe financière de 56 814 513,15 DA a été allouée pour sa réhabilitation totale, sera réceptionnée avant la fin 2016. Toujours, selon le maire, des travaux sont également en cours pour la réhabilitation des écoles El Mouahidine I, El Mouahidine II et Ibn El Khattab. Pour ce qui est des stades, celui de Sfindja dont les travaux de réhabilitation ont été évalués à 50 000 000,00 DA est actuellement à 60% dans l'avancée des travaux. Un projet qui sera, lui aussi, réceptionné avant la fin 2016.

Yacine Djadel

Céréaliculture

Le rendement entravé par le non-respect de l'itinéraire technique

■ La faiblesse continue du rendement céréalier en Algérie s'explique essentiellement par le non-respect de l'itinéraire technique ainsi que par les perturbations pluviométriques, expliquent des responsables du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

Par Souad H.

Selon le directeur de la régulation et du développement des produits agricoles, Cherif Aouamri, le respect de l'itinéraire technique permet d'augmenter la moyenne de production à 50 quintaux par hectare, alors que le rendement pour la saison 2015-2016 est de 16 quintaux par hectare. L'itinéraire technique dans céréaliculture englobe les opérations de labour et de préparation du sol pour la semence en respectant une profondeur précise ainsi que des étapes importantes telles que l'utilisation des engrais, de semences traitées, l'élimination des mauvaises herbes et la lutte contre les maladies parasitaires. A cet effet, «les services du ministère s'attèlent à l'intensification des actions de sensibilisation en direction des agriculteurs à travers l'office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), l'Institut national de la vulgarisation agricole (INVA) et l'institut technique des grandes cultures (ITGC), qui assurent le suivi de la campagne et de l'application de l'itinéraire technique », a précisé M. Aouamri. «Nous avons actuellement des agriculteurs qui maîtrisent les techniques agricoles et dont le rendement par hectare dépasse les 50 quintaux, et ils sont de plus en plus nombreux», a-t-il ajouté précisant qu'il s'agit du groupe dit «le club 50». Par ailleurs, plusieurs facilitations ont été accordées aux investisseurs pour aider à leur intégration dans le domaine de la production, notamment les transformateurs et les investisseurs dans la mise en valeur des terres en mettant à leur disposition les eaux d'irrigation, spécialement dans les régions des Hauts plateaux et du Sud. A cet effet, la cellule de facilitation des investissements, installée au niveau du ministère, s'attèle à attirer plus d'investissements. De son côté, Belabdi



Mohamed, directeur général de l'OAIC, a mis l'accent aussi sur la nécessité pour l'agriculteur de respecter l'itinéraire technique dans les opérations de labour et de semaison pour obtenir un plant avec un bon rendement.

3,5 millions d'hectares consacrés à la céréaliculture lors de la campagne 2016-2017

L'OAIC s'emploie à sensibiliser les agriculteurs à l'importance de ce processus. Des unités spéciales composées de techniciens avec pour mission principale d'accompagner les agricultures, les sensibiliser à la nécessité de respecter l'itinéraire technique et les informer des modalités y afférentes sont mises en place au niveau des coopératives agricoles. Ces unités mettent à la disposition des agriculteurs les machines et outillages agricoles nécessaires tels les tracteurs, les herses, les semoirs, etc. Quelque 400 ingé-

niers et techniciens sont mobilisés au niveau des coopératives à l'échelle nationale pour accompagner les agriculteurs dans le processus de labours semences et les doter de procédés techniques à même de favoriser l'amélioration du rendement. En prévision de la campagne labours semences 2016-2017, durant laquelle le ministère de l'agriculture envisage de consacrer 3,5 millions d'hectares à la céréaliculture, 3,5 millions de quintaux de semences agréées et 2,5 millions de quintaux d'engrais phosphatés et azotés ont été mis à la disposition des coopératives de céréaliculteurs au niveau national et des guichets uniques ont été mis au service des agriculteurs depuis le 17 juillet dernier. Sachant que l'irrigation agricole commence en même temps que les labours, le rendement des terres disposant de réserves d'eau sont meilleurs et inversement, explique M. Belabdi mettant en avant l'importance de la disponibilité des

eaux durant les processus d'épandage et d'ensemencement. A ce niveau, l'agriculteur a besoin d'un important stock de réserve d'eau afin de pouvoir hisser le rendement de son terrain à 60 quintaux par hectare, selon le responsable.

Les dernières pluies profitables à la campagne labour

L'OAIC a inclus, dans son programme d'irrigation complémentaire, 2 000 agricultures possédant des moyens d'irrigation privés. Les agricultures seront dotés des équipements nécessaires à l'irrigation complémentaire, à condition que l'OAIC leur cède 50% du coût des équipements sous forme de subvention, tandis que agricultures s'acquittent des 50% restants, de leur production sur une durée de trois ans. «Le problème dont souffrent les agricultures de ce segment ne réside pas dans la faible taux de pluviométrie mais

plutôt dans son irrégularité», a indiqué M. Belabdi, soulignant que les agriculteurs ont constaté que l'irrigation régulière permettait d'obtenir une bonne récolte, notamment dans certaines régions qui enregistrent un saut qualitatif dans ce domaine. «Les pluies contribuent en plus à l'opération d'irrigation», a-t-il dit. Et d'ajouter «Nous encourageons les agriculteurs qui ont des moyens d'irrigation privés à les exploiter, pour ne pas les inclure dans les activités d'irrigation complémentaires». Il a cité, à cet effet, les opérations de création de petites retenues d'eaux pour les exploiter en cas de faible pluviométrie. Il s'est dit optimiste quant aux dernières quantités de pluies enregistrées dans certaines wilayas qui faciliteront les opérations de labours et de semences durant la saison agricole 2016-2017, lancée samedi dernier (1^{er} octobre) à travers les différentes wilayas du pays, tandis que le lancement officiel de la saison par le ministre de l'agriculture, du développement rural et de la pêche maritime, est prévu le 16 octobre prochain à Constantine. «Tous les moyens nécessaires ont été assurés pour la réussite de cette saison agricole, en garantissant les engrais et les semences agréées au niveau des coopératives, à des quantités répondant aux besoins des agricultures», a précisé M. Belabdi. Concernant les semences, 23 nouvelles stations de traitement ont été mises en service, dans le cadre du programme 2014-2016, tout en procédant au transfert des semences des régions à forte production agricole situées dans l'est du pays vers les régions à faible production, dans l'ouest du pays. La production céréalière lors de la campagne de moisson battage de la saison 2015-2016 a dépassé les 34 millions de quintaux contre 37 millions de quintaux lors de la saison 2014-2015. S. H./APS

Pétrole

L'Agence américaine de l'énergie maintient sa prévision pour l'offre Opep en 2017

L'Agence américaine de l'information en énergie (EIA) a gardé inchangée sa prévision pour la production Opep en 2017 à 33,03 millions de barils/jour (mbj) en 2017 contre 32,45 mbj en 2016. Dans son rapport d'octobre sur les prévisions à court terme du marché pétrolier mondial, l'EIA précise qu'elle avait maintenu sa prévision de septembre pour l'offre Opep à 33,03 mbj en 2017. La prévision de

l'agence américaine est presque identique à l'objectif de production fixé par l'Opep lors de la réunion d'Alger qui porte sur une réduction collective de 200 000 à 700 000 barils/jour devant maintenir le plafond de production à un niveau oscillant entre 32,5 et 33 mbj. L'EIA souligne, toutefois, que même si l'accord d'Alger allait être mis en œuvre, le respect des objectifs de production par les pays membres de l'orga-

nisation demeuraient une question importante à la lumière des expériences précédentes ». Après l'accord d'Alger, la production de l'organisation au quatrième trimestre 2016 devrait s'établir à 32,78 mbj, selon les mêmes prévisions. Côté prix, l'EIA table sur un prix moyen de Brent à 43,43 dollars le baril en 2016 et près de 51 en 2017. Pour le quatrième trimestre 2016 et le premier trimestre de 2017, le prix

moyen du Brent devrait augmenter à 48 dollars, soit trois dollars de plus que la prévision anticipée en septembre dernier par l'EIA. Cependant, l'agence a revu à la baisse sa prévision pour le prix de Brent au quatrième trimestre de 2017 à 55 dollars contre 58 dollars anticipés en septembre sous l'effet d'une éventuelle hausse de la production américaine qui pourrait tirer les prix vers le bas. Le baril du

West Texas Intermediate (WTI) devrait s'établir à environ 42,78 dollars en 2016 et 49,99 dollars en 2017. L'agence avance que la valeur actuelle des contrats futurs laisse prévoir de grandes incertitudes concernant les cours de brut, citant en cela les contrats Nymex pour livraison en janvier 2017, négociés du 2 au 6 octobre qui portent sur des prix variés allant de 37 à 68 dollars.

Amel B./agence

El Menea

La piste principale de l'aéroport prochainement homologuée

■ La piste principale de l'aéroport d'El Menea (275 km au sud de Ghardaïa), objet d'une action de mise à niveau et d'extension, sera homologuée prochainement et rouverte au trafic aérien, a-t-on appris auprès de la direction des travaux publics de la wilaya.



Par Siham N.

Cette infrastructure aéroportuaire a fait l'objet d'une opération de mise à niveau d'envergure, de renforcement et d'extension de la piste principale pour un coût estimé à plus de deux milliards de DA, a expliqué à l'APS, le directeur du secteur Ali Tegguar. Cette opération a permis l'extension de la piste principale de l'aéroport passant de 3 000 à 3 800 mètres, en réa-

lisant des bouts de 450 mètres linéaire sur 45 mètres de large en béton armé, l'élargissement des aires de mouvement (parkings et bretelles) pour avions afin de permettre aux gros porteurs d'effectuer aisément l'atterrissage et le décollage, a-t-il détaillé. Ces travaux ont permis également le renforcement de la portance et du gabarit ainsi que la rénovation du réseau de radio-navigation et télécommunication en conformité avec les normes

internationales en matière de sécurité et de fluidité du trafic aérien, a-t-il indiqué. L'objectif de ces opérations, est de se mettre au diapason des normes internationales pour accompagner l'essor économique et social que connaît la région d'El Menea et aussi d'améliorer le confort et les prestations offerts aux passagers, a souligné ce responsable. Ces travaux de renforcement de la piste principale de l'aéroport d'El Menea vise également à

entretenir les infrastructures de base aéroportuaire, dans le but d'y améliorer les conditions de déroulement du trafic aérien, notamment avec la relance du tourisme dans la région, a-t-il fait savoir. Un montant de plus d'un milliard de dinars a été également dégagé par les pouvoirs publics pour l'étude de renforcement de la piste secondaire ainsi que le chemin de ronde longeant la clôture de l'aérodrome sur 14 Km, a indiqué M. Tegguar. Créé en 1954 par l'autorité coloniale, l'aérodrome d'El Menea situé à deux km du centre de l'agglomération, qui s'étend sur une superficie de 411 hectares a été ouvert au trafic aérien en 1989 avec une piste principale de 3 000 mètres de long sur 45 mètres de large et d'une piste secondaire de 1 800 mètres de long sur 45 mètres de large ainsi qu'une aire de stationnement de 350 mètres de long sur 105 mètres de large. Cet aérodrome touristique n'a subi aucune intervention depuis son ouverture au trafic aérien en 1989 à l'exception d'une opération de traitement des fissures de la piste principale et une partie de la voie de roulement effectué en 2002 et d'une réfection en

2006. La région d'El Menea, passage obligé pour les touristes prisés par le grand sud algérien recèle de nombreuses richesses culturelles, environnementales et agricoles qui lui permettent de devenir un pôle attractif pour le tourisme et le commerce agricole. S. N./APS

Cnas de Mila Rééchelonnement de 400 millions de dinars de créances des chefs d'entreprise

L'AGENCE locale de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) à Mila a rééchelonné un total de 400 millions de dinars des dettes des chefs d'entreprise ayant accusé un retard de paiement de leurs cotisations, a-t-on appris auprès du directeur local de la Cnas. Cette somme «considérable» représente plus de la moitié des dettes des chefs d'entreprise, explique Fouzi Neaassi, qui a précisé que 2 700 employeurs à travers la wilaya de Mila ont bénéficié des mesures de l'annulation des pénalités de retard conformément à l'article 58 de la loi de finances complémentaire 2015, (LFC 2015) à la fin septembre 2016. En marge d'une manifestation portes ouvertes, organisée au siège de l'agence locale de la Cnas de Mila, portant sur la prorogation des dispositions exceptionnelles de cette même loi de finances, le même responsable a déclaré que les demandes de rééchelonnement des employeurs concernent un montant de 578 millions de dinars, considérant cela comme «un indicateur positif» de la réussite de l'opération. Le même responsable a noté que la prorogation, jusqu'au 31 décembre 2016, des dispositions de la loi de finances complémentaire 2015 a été décidée suite au grand nombre d'employeurs ayant exprimé leur désir d'en bénéficier, détaillant que 2 000 chefs d'entreprise sont ciblés par le paiement de leurs cotisations durant cette période. Il est à noter que 85% des habitants de la wilaya de Mila sont affiliés à la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) qui fournit ses services au profit de 290 000 assurés sociaux, en plus de 400 000 ayants droit. R.R.

Tissemsilt

Intense programme d'exercices pratiques sur les catastrophes naturelles

Un programme d'exercices pratiques intense sur les catastrophes naturelles pouvant survenir dans la région de Tissemsilt a été élaboré récemment par la direction de wilaya de la Protection civile, a-t-on appris du directeur de cette instance. Le commandant Mourad Bensalem a indiqué en marge de la clôture d'exercices de simulation pratiques sur les séismes, organisés dans la ville de Khémisti, que ce programme, qui sera mis à exécution «très bientôt», comprend la programmation de manœuvres cycliques pour parer à toute catastrophe éventuelle, à l'instar des séismes, incendies et inondations. Ces manœuvres devant être exécutées par la brigade de soutien et d'intervention de premiers secours ont été nouvellement introduites par

la direction générale de la Protection civile, a indiqué le commandant Bensalem, avant d'ajouter que cette brigade veillera à l'exécution de ces exercices. Le programme ficelé par les services de la Protection civile permettra de jauger le niveau de préparation des agents de ce corps constitué de la wilaya et leur capacité à faire face aux grandes catastrophes, ainsi que d'apprécier le niveau de perfectionnement des équipes de soutien et d'intervention en cas de catastrophes. Des exercices ayant simulé un tremblement de terre d'une grande intensité ont été exécutés par un détachement des brigades de soutien et d'intervention des premiers secours, durant trois jours, à l'entrée sud de la ville de Khemisti, au niveau de chantiers de construc-

tion de logements sociaux. Le scénario, exécuté devant les autorités de la wilaya, qui prévoyait un séisme de magnitude de 5,6 degrés sur l'échelle de Richter, a fait 15 morts et 50 blessés graves. De grands moyens humains et matériels, à savoir 100 agents d'intervention et de 20 engins de différentes natures et autres équipements modernes de secours et de déblaiements, ont été mobilisés pour ces exercices effectués par ce détachement de la Protection civile, de jour comme de nuit, a-t-on souligné de même source. Le commandant Bensalem qui a qualifié de «réussis» ces exercices, a estimé que ces opérations «nous ont permis de tester le niveau opérationnel des agents de la Protection civile en cas de catastrophes». Maya T./ agences

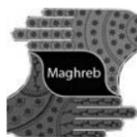
El-Oued

Lancement prochain des travaux de locaux commerciaux

Les travaux de réalisation de 406 locaux commerciaux au sein des marchés d'El-Oued devront être lancés dans les quelques semaines à venir dans le cadre de l'organisation des circuits commerciaux et de la lutte contre le commerce informel, a-t-on appris auprès de l'Assemblée populaire communale (APC). Ces locaux seront construits au niveau des espaces commerciaux réputés et à forte fréquentation de consommateurs, à l'instar du marché central, de l'espace connu sous le nom de «Souk Libya» et la Place de la jeunesse, a indiqué le président de l'APC par intérim, Bachir Bouferoua. 240 locaux seront destinés au commerce des fruits et légumes, des viandes rouge et blanche et du

poisson, dans le respect des normes techniques propres à ce genre d'activités et visant à préserver la santé publique. Ces commerces seront répartis entre Souk Libya (200) et le marché central (40) qui accueillera aussi 150 locaux destinés à abriter les commerces de tissus, à savoir dans des baraques appelées à être éradiquées. Seize autres locaux sont prévus à la place de la Jeunesse, a précisé M. Bouferoua. Les services techniques de la commune ont préparé les cahiers des charges pour ces locaux et les entreprises réalisatrices de ce projet ont été sélectionnées pour le lancement prochain des travaux. Dans le cadre de l'opération d'organisation des espaces commer-

ciaux, à travers un programme de réhabilitation et d'aménagement des marchés, les pouvoirs publics ont mobilisé également une enveloppe d'un million DA pour l'aménagement d'une aile du marché central d'El-Oued et 1,1 million DA pour l'aménagement du marché de gros des fruits et légumes, en attendant de dégager d'autres financements pour l'aménagement d'une autre aile du marché central pour le mettre aux normes requises, a précisé la même source. Les services de la commune ont attribué l'année dernière à des jeunes 120 locaux commerciaux au marché dit «Souk Libya», dans le cadre de l'éradication du commerce informel. N.H.



Libye

Combats à Syrte, au moins 14 morts

■ Au moins 14 membres des forces loyales au gouvernement libyen d'union nationale ont été tués vendredi dans une nouvelle offensive contre le dernier secteur tenu par le groupe Etat islamique à Syrte, selon une source médicale.



plein jour. De plus, des corps abandonnés sans vie sont jetés aux coins de rue dans la capitale.

K. L./Agences

Tunisie Le gouvernement adopte un projet de budget qui prévoit un retour de la croissance

LE GOUVERNEMENT tunisien, confronté à des tensions économiques et sociales, a adopté vendredi un projet de budget 2017 qui prévoit une reprise de la croissance (+2,5%) et un gel des salaires d'au moins un an dans la Fonction publique. Ce projet de loi de finances, le premier pour le nouveau gouvernement d'union de Youssef Chahed, doit désormais être soumis à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), dont la session ordinaire débute lundi. Depuis leur entrée en fonctions début septembre, M. Chahed et son équipe ont multiplié les mises en garde sur la situation financière du pays, qui ne parvient pas à faire redémarrer son économie. Récemment, le ministre de l'Investissement Fadhel Abdelkefi a estimé que la Tunisie était en «état d'urgence économique», du fait notamment d'une croissance inférieure à 1,4% en 2016. Pour l'année prochaine, le document approuvé en Conseil des ministres table toutefois sur une embellie, avec un taux de croissance de 2,5%. Dans ce contexte, le gouvernement entend ramener l'endettement du pays à 62% du PIB (contre 63% en 2016) et le déficit public de 6,5 à 5,5%. Ce PLF prévoit un maintien des subventions et une stabilité des prix des produits de première nécessité. Mais c'est un autre dossier qui a focalisé les crispations avec le puissant syndicat UGTT (Union générale des travailleurs tunisiens): celui d'un éventuel gel des salaires de deux ans au sein de l'imposante Fonction publique. Après plusieurs jours de discussions serrées, le gouvernement propose dans son projet de loi de finances de ramener ce gel à une seule année, dans le cas où la croissance atteindrait 3% l'an prochain. Face aux difficultés financières, la Tunisie a signé en mai dernier un nouveau plan d'aide de 2,6 milliards d'euros sur quatre ans avec le Fonds monétaire international (FMI), et promis de mettre en œuvre une série de réformes délicates. **R.M.**

Par Kamel L.

«**L**a bataille d'aujourd'hui a commencé à 9h du matin et le bilan jusqu'ici est de 13 morts et entre 25 et 30 blessés», a annoncé dans l'après-midi Abdellatif Abdel Ali, un responsable de l'hôpital de campagne installé par les forces de GNA à Syrte. Un combattant blessé par balle est décédé peu après, portant le nombre de morts à 14. Selon M. Abdel Ali, la plupart des victimes ont été la cible de snipers et ont été touchées à la tête ou à la poitrine. Après une pause jeudi, les combattants pro-GNA ont repris les opérations contre les derniers membres de l'EI retranchés dans un carré d'un km² de maisons et immeubles dans le district dit

N°3 en bord de mer. Au moins trois frappes aériennes ont été menées vendredi contre des positions de l'EI, a constaté un journaliste de l'AFP sur place. Selon un commandant des forces anti-EI, des avions américains ont bombardé au moins deux maisons où s'étaient retranchés des snipers. «Ces tireurs sont très bien entraînés et bien équipés. Ils ne capitulent pas malgré les bombardements et le siège que nous leur imposons. Ce sont eux qui nous compliquent la tâche», a expliqué Al-Hedi Issa. «Pour préserver les vies de nos jeunes, on préfère avancer lentement». L'opération de reconquête de Syrte progresse par à-coups depuis son lancement le 12 mai, les forces loyales lançant régulièrement de nouvelles offensives entrecou-

pées de périodes de calme. Les forces pro-GNA, formées notamment par des groupes armés de la ville de Misrata (ouest), ont reconquis la majeure partie de Syrte, ville située à 450 km à l'est de Tripoli et ex-bastion de l'EI en Libye, au prix de combats qui ont fait plus de 550 morts et quelque 3 000 blessés dans leurs rangs. Le bilan des morts dans les rangs des combattants de l'EI n'est pas connu.

Tripoli s'enfonce dans un chaos sécuritaire

La capitale libyenne, Tripoli, vit actuellement un état inédit de violences et d'insécurité. Le niveau de criminalité s'est multiplié et l'on ne compte plus le nombre de crimes commis par des hommes armés contre les symboles de

l'Etat tout comme les civils. Face à cette violence, le Gouvernement d'Union nationale (GNA) paraît plus que jamais impuissant. Depuis son arrivée fin mars à Tripoli, le Gouvernement d'union nationale n'a pas réussi à chasser les milices de la capitale qui continuent de faire leur loi dans les rues de Tripoli. Ce gouvernement est lui-même victime de ces milices à majorité islamiste. Certains groupes armés à qui l'on a confié la charge d'assurer la sécurité des membres du gouvernement n'y arrivent plus. La dégradation de la situation est sans précédent. Elle ne se limite plus aux affrontements entre milices qui cherchent à avoir le pouvoir. Depuis début octobre, les vols à main armée se font désormais en pleine rue, les enlèvements et les assassinats en

Sahara occidental/ Commission de décolonisation de l'ONU

La politique coloniale du Maroc fortement dénoncée

La majorité des Etats membres participant aux travaux de la commission de l'ONU chargée des Politiques spéciales et de la décolonisation ont parlé d'une seule voix pour dénoncer les pratiques coloniales honteuses du Maroc au Sahara occidental. «Il est temps de mettre un terme à l'occupation marocaine du Sahara occidental». «L'ONU est tenue de s'acquitter de sa responsabilité vis-à-vis du peuple sahraoui par l'organisation d'un référendum d'autodétermination». «Il est temps que le peuple sahraoui jouisse pleinement de ses droits sur son pays et rejoigne sa place parmi nous aux Nations unies», ont notamment clamé les représentants de plusieurs pays qui sont intervenus à la clôture d'un débat général sur la décolonisation organisé par

cette commission. Affaibli par ce constat et n'ayant pas d'arguments de fond même pour prétendre défendre l'indéfendable, le représentant du Maroc, Omar Hilal, connu pour ses excès en tout genre, s'est mis à attaquer les Etats membres en particulier l'Algérie et le Venezuela. Omar Hilal a été d'abord ridiculisé par le représentant permanent du Venezuela qui a démontré sans équivoque, séance tenante, les limites du diplomate marocain qui a recouru à une fuite en avant pour détourner l'attention sur la question de la décolonisation du Sahara occidental. Il a vu ensuite ses manœuvres s'effondrer devant l'argument incontestable du représentant de l'Algérie, Sabri Boukadoum, qui a relevé devant les délégations présentes à ce débat les questionnements

de fond relatifs à la mission encore inachevée de l'ONU concernant le processus de décolonisation de l'Afrique. Le représentant de l'Algérie a mis le Maroc face à ses responsabilités en tant que puissance occupante du Sahara occidental, dernière colonie d'Afrique, qui ne cesse de faire recours à la politique d'obstruction tous azimuts au processus onusien. Depuis la première résolution du Conseil de sécurité en 1975 déplorant l'envahissement du Sahara occidental par le Maroc et exigeant son retrait immédiat de ce territoire et jusqu'au dernier texte adopté en avril 2016, le Conseil de sécurité a insisté sur le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui en demandant la tenue d'un référendum confiée à la Minurso, dont le mandat a été reconduit pour

mener à terme cette mission. Une réalité que l'ambassadeur du Maroc a évité d'y faire face, en se cachant derrière une politique de l'autruche et en mettant en avant une soi-disant proposition d'autonomie qui a démontré ses limites comme en témoigne la déclaration du Secrétaire général de l'ONU de novembre 2015 et les résolutions successives du Conseil de sécurité qui reconduisent d'année en année le plan de règlement de 1991. L'ambassadeur d'Algérie a rappelé, à ce titre, que les accords de Madrid de 1975 auxquels Omar Hilal se réfère consacrent une autre preuve irréfutable que le Maroc n'a aucun droit sur le Sahara occidental, car ces accords impliquaient le partage de ce territoire entre Rabat et la Mauritanie. **Faiza O./ APS**



Thaïlande

Hommage au roi et préparation à une période de régence

■ Des milliers de Thaïlandais se sont pressés samedi devant le Palais royal pour rendre hommage au roi Bhumibol, décédé jeudi, après 70 ans d'un règne qui sera suivi par une période de régence.

Le prince héritier Maha Vajiralongkorn, 64 ans, avait surpris jeudi soir en demandant un «délai» avant de monter sur le trône, laissant pour l'instant le pays sans monarque. Dans ce contexte, les militaires ont précisé qu'en vertu de la Constitution, Prem Tinsulanonda, qui était jusqu'ici le chef du Conseil privé du roi, serait le régent pour une période non précisée.

Il est âgé de 96 ans mais reste très actif. Il est décrit par les analystes comme l'éminence grise du Palais, tirant les ficelles de la scène politique, notamment des coups d'État militaires.

Cette régence «sera temporaire, puisque pour l'instant le trône est vacant», a déclaré à la presse le vice-Premier ministre Wissanu

Krea-Ngam. Prem Tinsulanonda, ancien général et ex-Premier ministre, était jusqu'ici le principal conseiller du roi défunt.

Vendredi, le prince héritier a conduit, au sein du grand palais, le rituel bouddhiste du "bain" du corps de son père, première étape d'une longue série de rites qui vont durer une année.

Depuis l'annonce jeudi soir, la capitale Bangkok a basculé en noir et blanc.

Et samedi c'était la ruée dans les grands centres commerciaux sur les vêtements noirs. Le gouvernement, qui a annoncé une période de deuil d'un an, a d'ailleurs dit craindre une rupture de stocks dans le pays. Les fonctionnaires sont notamment tenu de porter des vêtements noirs pendant une année. Bhumibol



Adulyadej, hospitalisé quasiment en continu ces deux dernières années, n'était pas apparu en

public depuis près d'un an. Il n'en restait pas moins la figure tutélaire du royaume, rassurante

pour de nombreux Thaïlandais, qui vivent dans l'idée qu'il était le "père de la nation", après des décennies de propagande, renforcée par une loi de lèse-majesté très stricte.

Le dernier coup d'État, en mai 2014, avait été mené au nom de la sauvegarde de la monarchie, par une armée soucieuse de verrouiller la scène politique à l'approche de la succession, alors que la personnalité du prince héritier inquiète de nombreux Thaïlandais. Le prince passait jusqu'ici le plus clair de son temps en Allemagne. Et sa personnalité, réputée instable, fait débat, même au sein des conseillers du Palais et des généraux aux manettes du gouvernement, soulignent les analystes.

Yémen

Londres va proposer un cessez-le-feu au Conseil de sécurité

Le Royaume-Uni va présenter un projet de résolution au Conseil de sécurité de l'ONU réclamant un cessez-le-feu immédiat au Yémen après le carnage perpétré dans la capitale Sanaa lors d'une cérémonie funéraire, a annoncé vendredi l'ambassadeur britannique auprès des Nations unies.

«Nous avons décidé de pré-

senter un projet de résolution au Conseil de sécurité sur le Yémen, appelant à la fin immédiate des hostilités et à une reprise du processus politique», a indiqué Matthew Rycroft à des journalistes.

Le texte, qui demande aussi un accès à l'aide humanitaire, devrait être présenté aux 15 membres du Conseil dans les prochains jours.

Selon l'ONU, plus de 140 personnes ont été tuées et au moins 525 blessées samedi dans des frappes aériennes, attribuées par les rebelles chiites Houthis qui contrôlent Sanaa à la coalition arabe opérant depuis plus de 18 mois au Yémen en soutien au gouvernement internationalement reconnu.

Human Rights Watch (HRW) a qualifié ces frappes d'«appa-

rent crime de guerre». L'initiative britannique au Conseil de sécurité suit un blocage par la Russie, qui dénonce cette coalition conduite par l'Arabie saoudite, d'une déclaration condamnant l'attaque de samedi et appelant à un retour du cessez-le-feu.

L'ambassadeur russe Vitali Tchourkine avait estimé que ce texte, déjà proposé par le Royaume-Uni, était «extrêmement faible et général», jugeant qu'une nouvelle approche diplomatique était nécessaire sur le Yémen. La coalition est régulièrement accusée de «bavures» au Yémen. Cette situation met dans l'embarras les Etats-Unis, qui fournissent renseignements, munitions et aide logistique à Riyad.

La Russie, qui entretient des relations amicales avec l'Iran, a

critiqué les pays occidentaux soutenant la coalition, en présentant ces critiques comme le pendant de celles dont Moscou fait l'objet pour ses raids aériens en Syrie.

Les Etats-Unis ont bombardé pour la première fois les rebelles chiites Houthis au Yémen mercredi soir (heure américaine), accusés d'avoir visé des navires de guerre américains en mer Rouge, une allégation démentie jeudi par les insurgés. Washington a frappé pour «protéger» ses navires et ne cherche pas à s'impliquer plus dans la guerre civile qui déchire le pays, a affirmé jeudi le Pentagone.

Le conflit a fait plus de 6 800 morts, dont près des deux-tiers des civils, depuis l'intervention de la coalition au Yémen, selon l'ONU.

Niger

Un humanitaire américain enlevé, deux personnes tuées pendant le rapt

Un travailleur humanitaire américain a été enlevé vendredi soir à Abalak, une préfecture de la région de Tahoua à 350 km au nord-est de Niamey, où deux personnes ont été tuées pendant le rapt, selon une source sécuritaire. «Un Américain travaillant pour une ONG a été enlevé ce vendredi vers 21h00 locale (20h00 GMT) à Abalak. Il est trop tôt pour déterminer l'identité des ravisseurs qui sont repartis vers le Mali. Les autorités ont déclenché une alerte maximum dans la zone», a déclaré cette source à l'AFP sous couvert de l'anonymat. «Au moins deux personnes ont été tuées lors de la fusillade précédant l'enlèvement», a ajouté la source sécuritaire. Elle a indiqué que «les victimes étaient probablement des Nigériens, précisant que cette information demandait à être confirmée. Des poursuites sont engagées. Toutes les voies menant au Mali sont surveillées», a assuré cette

source. C'est la première fois qu'un ressortissant américain est enlevé au Niger. Un porte-parole du département d'Etat américain a indiqué à l'AFP être au courant d'informations de presse sur l'enlèvement d'un citoyen américain au Niger, mais n'a pas souhaité faire plus de commentaire.

En janvier 2011, deux jeunes Français avaient été kidnappés dans un restaurant de Niamey et tués quelques heures plus tard, lors d'une tentative d'intercepter leurs ravisseurs.

Cinq employés du géant français du nucléaire Areva avaient été enlevés en 2010 par le groupe jihadiste Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) sur le site de la mine d'uranium d'Arlit (nord du Niger). Les quatre hommes avaient été libérés en 2013, alors que la femme avait été libérée début 2011. La région de Tahoua, où a été capturé l'Américain, est instable. Le 7 octobre, 22 soldats nigériens y

avaient péri lors d'une attaque d'hommes armés venus du Mali contre un site de réfugiés maliens à Tazalit. Trois soldats avaient aussi été blessés, selon l'armée nigérienne.

Le Niger a déployé, pour empêcher l'infiltration de groupes armés, un important contingent le long de son énorme frontière avec le Mali, théâtre de plusieurs attaques. Sur le plan diplomatique, Niamey ne cesse de réclamer une résolution du conflit au Mali. «Régler le problème de la sécurité au Mali, c'est également régler le problème de la sécurité au Niger», avait notamment déclaré le président nigérien Mahamadou Issoufou le 10 octobre lors d'une visite de la chancelière allemande Angela Merkel. Le Niger doit aussi faire face, dans le Sud-Est, aux attaques incessantes des islamistes nigériens de Boko Haram.



Points chauds

Exhortation

Par Fouzia Mahmoudi

Les relations tendues entre Donald Trump, l'actuel candidat Républicain à la présidentielle américaine et Barack Obama le président Démocrate sortant ne datent pas d'hier et remontent même à plusieurs années jalonnées d'incidents plus ou moins graves entre les deux hommes. Aujourd'hui, alors que le scrutin présidentiel se tiendra désormais dans moins d'un mois, le président américain tente de faire barrage de tout son poids au conservateur provocateur. «C'est la démocratie même qui est en jeu», a prévenu Obama cette semaine lors d'une réunion de soutien à la candidate Démocrate Hillary Clinton. Obama s'est livré à un cinglant réquisitoire anti-Donald Trump et a fait valoir que «tous les progrès que nous avons faits sont en jeu» dans ce scrutin. «La démocratie même est en jeu dans cette élection», a-t-il lancé. «Le savoir-vivre est en jeu dans cette élection. La tolérance est en jeu. La courtoisie est en jeu. L'honnêteté est en jeu. L'égalité est en jeu. La bienveillance est en jeu», a énuméré Obama lors d'une réunion publique à Cleveland, dans l'Etat clé de l'Ohio (nord). Depuis la diffusion le 7 octobre d'une vidéo dans laquelle le milliardaire Républicain tient des propos dégradants sur les femmes et qui a plombé sa campagne, plusieurs femmes ont témoigné avoir été agressées sexuellement par Donald Trump. L'homme d'affaires a accusé les médias de se liguier contre lui et menacé de poursuites judiciaires le «New York Times», qui a publié deux témoignages détaillés de ces femmes. «L'argument principal de Donald Trump c'est qu'avez-vous à perdre? La réponse c'est: tout», a estimé Obama.

Donald Trump «c'est quelqu'un qui menace d'emprisonner ses opposants politiques. Ou de faire taire les médias. Qui salue l'ingérence des Russes dans notre processus électoral, et suggère maintenant que si la campagne ne se déroule pas comme il l'entend, ce n'est pas à cause de ce qu'il a dit, mais parce que l'élection est truquée et que c'est une imposture. Vous savez, certains pays fonctionnent comme ça, et ce sont des tyrannies qui pratiquent l'oppression», a souligné Obama. Reste à savoir si cette homélie du président qui a dirigé l'Amérique durant deux mandats et qui n'a lui-même pas toujours été très populaire aura un réel impact sur le vote du 8 novembre. Surtout que si on le comprend bien Obama fait une critique sans concession de Trump, il n'évoque évidemment pas toutes les caseroles que traîne Hillary Clinton et qui font également du tort à la campagne de la Démocrate et qui surtout ont totalement écorné son image.

F. M.



San Francisco

«Rêveries de l'acteur solitaire», avec Adar, en compétition

■ Le film produit par «Nunfilm» du réalisateur algérien Hamid Benamra se focalise sur les préoccupations d'un acteur, ses rêves, ses ambitions, à travers le comédien Mohamed Adar, personnage principal du film, lors du montage d'une pièce de théâtre. Exploitant beaucoup d'images d'archives, ce film se veut également un hommage aux artistes, cinéastes et hommes de culture algériens et dans les pays arabes.

Par Adéla S.

Le long métrage «Rêveries de l'acteur solitaire», du réalisateur algérien Hamid Benamra, prendra part à la compétition officielle du 7^e Festival international du cinéma africain de la Silicon Valley (San Francisco) qui s'est ouvert vendredi soir et se poursuivra jusqu'à aujourd'hui 16 octobre, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Dans sa catégorie, le film sera en compétition «Rêveries de l'acteur solitaire» sera en compé-



d'une fille de Lagos» du Nigérian Jumoke Olatunde, ou encore «Bahati» du Tanzanien Timoth Conrad. Le film produit par «Nunfilm» se focalise sur les préoccupations d'un acteur, ses rêves, ses ambitions, à travers le comédien Mohamed Adar, personnage principal du film, lors du montage d'une pièce de théâtre. Exploitant beaucoup d'images d'archives, ce film se veut également un hommage aux artistes, cinéastes et hommes de culture algériens et dans les pays arabes. Réalisateur, acteur et photographe, Hamid Benamra avait sorti sa première œuvre «Pour une vie meilleure» en 1981, avant de se consacrer aux courts métrages puis aux documentaires à partir de 2007. «Rêveries de l'acteur solitaire» avait décroché une mention spéciale du jury lors des dernières Journées cinématographiques d'Alger, une distinction qui lui reviendra également au Festival du film africain de Louxor, tenu en mars dernier.

Fondé en 2010, le Festival international du cinéma africain de la Silicon Valley (Svaff) est le seul événement de la région dédié uniquement aux œuvres de réalisateurs africains dans le but de promouvoir la richesse et la diversité culturelle du continent. A. S./APS

Formation

Un atelier d'apprentissage de la musique diwan lancé à Alger

Une première session d'apprentissage de la musique diwan a été lancée vendredi à Alger par un collectif de musiciens et praticiens du genre à l'adresse de jeunes passionnés de cette musique. Cette première expérience dans la capitale a été initiée par le musicien Mohamed Seghir Yousri Tamrabet et les membres de sa troupe en collaboration avec l'association «Sos Bab El Oued» qui accueille les cours. Pas moins de 30 stagiaires, âgés entre 9 et 60 ans, se sont présentés pour suivre des cours d'instrumentation (goumbri,

karkabou, et tbel) et de chants et danses gnawa en plus d'une «initiation au monde du diwan rituel», expliquent les formateurs. Ces cours sont assurés par cinq musiciens du groupe Wled Bambra dont Karim Derrag et Nassim Lâassel, primés au 7^e Festival national de musique diwan de Béchar, et le Mâallem Fayçal Soudani, également primé en septembre dernier. L'objectif de cette formation est, selon Mohamed Seghir Yousri Tamrabet, de «faire connaître cette musique et le rituel diwan», de rendre plus accessible la pratique

musicale afin d'arriver à une «meilleure préservation» de ce legs. Cette première session d'une durée de trois mois vise d'abord à «partager» les connaissances du groupe avec les élèves et de les «initier aux rythmes» diwan, à la danse et au chant de chorale en plus de les «familiarsier» avec le rituel et les instruments de musique, expliquent les formateurs. Cette formation est la troisième du genre en Algérie après deux autres expériences initiées par des familles du diwan à Oran et Mascara. L. M.

Patrimoine culturel palestinien

L'Unesco maintient sa position et considère Israël comme

«puissance occupante»

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a réitéré vendredi sa position sur le patrimoine culturel palestinien d'Al-Qods, malgré les vives réactions de l'occupant israélien qu'elle considère comme la «puissance occupante» de la Palestine. Dans une déclaration rendue publique vendredi après-midi, la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, a réitéré que la vieille ville d'Al-Qods est la ville «sacrée» des trois religions monothéistes, ne reconnaissant ainsi aucune territorialité israélienne sur cette ville. «C'est au titre de cette diversité et de cette coexistence religieuse et culturelle que

la ville a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco», a-t-elle expliqué. Jeudi, un projet de texte soumis par sept pays arabes, dont l'Algérie, visant la sauvegarde du patrimoine culturel de la Palestine et du caractère distinctif d'Al-Qods-Est, a été approuvé et sera proposé au vote formel en plénière mardi prochain. Le document a été adopté en commission avec 24 voix pour, six contre (dont les Etats-Unis) et 28 abstentions (dont la France). Pour la DG de l'Unesco, le patrimoine d'Al-Qods est «indivisible» et «nier, occulter ou vouloir effacer l'une ou l'autre des traditions revient à mettre en péril l'intégrité du site, contre les raisons qui jus-

tifièrent son inscription sur la Liste du patrimoine mondial». Le projet, présenté par l'Algérie, l'Egypte, le Liban, le Maroc, Oman, le Qatar et le Soudan, a réaffirmé que les deux sites palestiniens d'Al-Haram al-Ibrahimi à Al-Khalil et la mosquée Bilal Bin Rabah «font partie intégrante de la Palestine». L'Unesco a «vivement» déploré le fait qu'Israël, la «puissance occupante», n'ait pas cessé les fouilles et travaux menés constamment dans Al-Qods-Est, en particulier à l'intérieur et aux alentours de la Vieille Ville, lui demandant «de nouveau d'interdire tous les travaux». Elle a réaffirmé que la Rampe des Maghrébins «fait partie intégrante» de la mosquée Al-

Aqsa/Al-Haram Al-Sharif et est indissociable de celle-ci, condamnant «fermement» l'escalade des agressions israéliennes et les mesures «illégalles» prises à l'encontre du Département du Waqf palestinien et de son personnel et limitant la liberté de culte et l'accès des musulmans au site sacré de la mosquée Al-Aqsa/Al-Haram Al-Sharif. Elle a demandé également à la «puissance occupante» de «respecter le statu quo historique et de mettre immédiatement un terme à ces mesures illégales». Vendredi, Israël a annoncé suspendre sa coopération avec l'Unesco en réaction au vote. Racim C.

Acteur, clown et cinéaste français

Mort de Pierre Etaix

La famille de Pierre Etaix a annoncé vendredi 14 octobre la mort le matin même de l'acteur, clown, cinéaste et dessinateur à l'âge de 87 ans. «Pierre Etaix n'est plus», a déclaré sa femme Odile, précisant que l'artiste, qui «se battait contre une

infection des intestins» avait été hospitalisé en urgence vendredi matin. Discret, l'artiste avait notamment travaillé avec Jacques Tati et Annie Fratellini, qui fut son épouse. Il avait réalisé plusieurs films tels que «Yoyo» (1965), «Tant qu'on a la santé»

(1966) ou encore «Le Grand Amour» (1968), des films longtemps invisibles en raison d'un imbroglio juridique, avant que la justice ne lui rende en 2009 ses droits d'auteur sur cinq longs métrages et deux courts-métrages.

Son interprétation d'un personnage lunaire s'inscrivait dans l'héritage des maîtres burlesques du cinéma muet, Buster Keaton, Charlie Chaplin, Laurel et Hardy, Harry Langdon, Harold Lloyd ou Max Linder.

R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais des raïs (Bastion 23, Alger) :

Jusqu'au 27 octobre :

Exposition «Cartographie des forteresses d'Oran» du Centre géographique de l'armée espagnole.

Projection films aux Issers

L'ONCIC met en exécution un programme de projection de films algériens à la salle des Issers, dans la wilaya de Boumerdès.

Du 6 au 19 octobre :

Projection de «Machahou» de Belkacem Hadjadj à raison de trois séances : 14h-17h-20h.

Du 20 octobre au 5 novembre :

Projection du long métrage «Zabana !» de Saïd Ould-Khelifa à raison de trois séances : 14h-17h-20h.

Musée national du Bardo Jusqu'à la fin de l'année : Exposition «L'Algérie dans la préhistoire. Recherches et découvertes récentes».

Coup-franc direct

Un chassé-croisé

Par Mahfoud M.

Le supporter lambda est étonné par le nombre de noms de techniciens qu'il entend chaque jour et qui seraient candidats à la succession du Serbe Milovan Rajevac. En effet, on ne comprend plus ce chassé-croisé et cette déferlante de noms d'entraîneurs qui auraient été proposés ou contactés par la FAF pour prendre en main la sélection qui est sans entraîneur depuis le départ de Rajevac. Tous ces coachs sont-ils vraiment sur les tablettes du patron de la fédération, Mohamed Raouraoua, où est-ce fait sciemment pour détourner l'opinion publique du vrai problème qui gangrène la sélection nationale, à savoir qu'il y a toujours un mauvais choix qui se fait et que le raté de Rajevac est un défaut de casting, puisqu'on ne ramène pas un entraîneur qui ne communique avec son vestiaire qu'à l'aide d'un interprète ? On choisit pas un entraîneur pour la sélection comme si on allait au souk acheter un quelconque produit. Cette mission devrait incomber à une commission technique qui doit être installée au niveau de la FAF pour éviter ce genre d'erreur à l'avenir. Il faut vraiment changer les mentalités et ne pas continuer à se comporter ainsi en maître absolu, car c'est le travail de tout un groupe qui paie.

M. M.

Ligue 2 Mobilis (6^e journée)

Le PAC en tête, l'ASMO se relance

LE PARADOU AC s'est emparé seul de la première place du classement de la Ligue 2 Mobilis de football, grâce à sa victoire en déplacement (2-1) contre la lanterne rouge, le GC Mascara, vendredi pour le compte de la 6^e journée, au moment où l'ASM Oran a remporté sa première victoire de la saison, en accueillant la JSM Skikda (2-0). Les Pacistes ont pourtant commencé par concéder l'ouverture du score par Benmeghit (10'), avant que leur buteur-maison, Naïdji, ne les remettent sur les bons rails, en égalisant à la 48', et que Meziani ne double la mise à la 88', pour une victoire finale en déplacement (2-1). Les Asémistes ont, de leur côté, attendu cette 6^e journée et le départ de l'entraîneur Nourdine Saadi pour remporter leur première victoire de la saison, et c'est la JSM Skikda qui en a fait les frais, devant notamment Ameur-Yahia auteur d'un doublé aux 60' et 64'. Les deux équipes ont néanmoins terminé à dix, après l'expulsion du héros du jour, Ameur-Yahia (côté ASMO), et Brahmia (côté JSMS), tous les deux à la 66'. Les cartons rouges ont été tout aussi nombreux à Boufarik, permettant au WAB local de remporter une victoire inespérée (3-2), alors qu'il était mené (2-1) face au CRB Aïn Fekroun. Les «Tortues» avaient ouvert le score par Belalem (11'). Tiza a égalisé sur penalty à la 39', mais Aouina a redonné l'avantage aux visiteurs à la 78', ce qui semblait les acheminer droit vers une précieuse victoire en déplacement. Deux expulsions ont cependant tout remis en cause, puisque le WAB a profité de sa supériorité numérique d'abord pour égaliser grâce à Belouache sur penalty à la 90'+4, avant que Tiza ne surgisse tel un diable à la 90'+7, pour offrir la victoire aux Boufarikois. A Chlef aussi c'était une histoire de penalties, puisque les trois buts de cette rencontre entre l'ASO local et le MC Saïda ont été inscrits sur des coups de pied de réparation. Cheikh Hamidi avait ouvert le score pour les visiteurs sur penalty à la 45' et c'est de la même manière qu'a égalisé l'ASO, par Mellika (52'), avant de prendre l'avantage à la 90'+3 grâce à ce même joueur, également sur penalty. Un succès qui permet à l'ASO de rejoindre la JSMB à la seconde place avec 11 points. A l'instar de l'ASMO, le MC El Eulma s'est réveillé au cours de cette 6^e journée, en allant gagner (2-1) chez l'autre nouveau promu, l'US Biskra, grâce à Boulaincer (11') et Zitouni (65'), alors que Kabali avait signé l'unique but des locaux à la 13'. L'Amel Boussaâda a disposé de la JSM Béjaïa (2-1) grâce Bendjelloul (23') et Chaouti (83'), alors que l'unique but béjaoui a été signé Drifel (29'). Le seul match où il n'y a pas eu de buts, c'est AS Khroub - CA Bordj Bou Arréridj, qui s'est soldé par un nul vierge (0-0). Cette 6^e journée de Ligue 2 Mobilis sera clôturée samedi par un chaud derby à la Mitidja, entre le RC Arbaâ et l'USM Blida, prévu à partir de 18h00, au stade Mustapha Tchaker.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT :

ASK-CABBA	0-0
GCM-P AC	1-2
USB- MCEE	1-2
WAB- CRBAF	3-2
ASMO -JSMS	2-0
ABS - JSMB	2-1
ASO-MCS	2-1
	Pts J
1). Paradou AC	14 6
2). JSM Béjaïa	11 6
—). ASO Chlef	11 6
4). JSM Skikda	10 6
5). CAB Bou Arréridj	9 6
—). AS Khroub	9 6
—). WA Boufarik	9 6
8). USM Blida	8 5
—). Amel Boussaâda	8 6
10). ASM Oran	7 6
—). MC El Eulma	7 6
12). US Biskra	5 6
13). CRB Aïn Fekroun	4 6
—). MC Saïda	4 6
15). RC Arbaâ	2 5
—). GC Mascara	2 6

Ligue 1 Mobilis (7^e journée) Le CSC surprend le Chabab

■ Le CS Constantine a battu la formation du CR Belouizdad chez lui sur le score de (2/1), après un match assez disputé au stade du 20-Août. Les Sanafirs ont su gérer la rencontre.



Les Sanafirs étaient plus entreprenants

Par Mahfoud M.

De leur côté, le CA Batna et le RC Relizane ont été tenus en échec sur leurs terrains, respectivement par le MC Oran (2-2) et l'ES Sétif (0-0). Le CRB était pourtant le premier à trouver le chemin des filets par Draoui (29'), mais les Sanafirs ont égalisé par Meghni (54'), avant que Zerara ne leur offre une victoire inespérée à la 90'+5, en transformant un coup franc direct. Le CA Batna a subi le même retournement de situation face au MC Oran puisque, après avoir ouvert le score par Aribi (20'), il a concédé une première égalisation devant Hicham-Chérif (29'), qui est revenu à la charge à la 88' minute pour niveler une nouvelle fois la marque, puisque entre-temps Griche avait redonné l'avantage au club des Aurès à la 32'. Un nul qui arrange beaucoup plus le

MCO, qui reprend seul la 2^e place du classement, avec 14 points, au moment où le CAB reste dans le milieu du tableau, avec 8 points. De son côté, l'Entente de Sétif s'est contentée d'un nul vierge chez le RC Relizane, alors qu'une victoire semblait largement à sa portée, vu le grand nombre d'occasions qu'elle a ratées, dont un penalty par le défenseur Khoutir-Ziti à la 66' minute. Jeudi, en ouverture de cette 7^e journée, le MC Alger a infligé au leader, l'USM Alger, sa première défaite de la saison (2-1) en match derby disputé au stade Mustapha-Tchaker de Blida à huis clos, au moment où l'Olympique de Médéa l'a emporté sur le même score face au NA Hussein Dey. Malgré sa défaite, l'USMA, championne d'Algérie en titre, reste leader avec 16 points, alors que le MCA est seul à la 3^e place, avec 13 points.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

OM- NAHD	2-1
MCA-USMA	2-1
CAB- MCO	2-2
RCR -ESS	0-0
CRB- CSC	1-2

	Pts	J
1). USM Alger	16	7
2). MC Oran	14	7
3). MC Alger	13	7
4). ES Sétif	12	7
5). NA Hussein-Dey	11	7
—). CS Constantine	11	7
7). DRB Tadjenanet	8	6
—). CA Batna	8	7
9). JS Kabylie	7	6
—). CR Belouizdad	7	7
—). JS Saoura	7	6
—). OMédéa	7	6
13). MO Béjaïa	5	5
—). USM Bel-Abbès	5	6
15). USM Harrach	3	6
16). RC Relizane	1	7

CR Belouizdad

Alain Michel démissionne

L'entraîneur français du CR Belouizdad, Alain Michel, a présenté sa démission vendredi, juste après la défaite à domicile de son équipe face au CS Constantine (2-1) en match de la 7^e journée de Ligue 1 Mobilis. «Je suis revenu pour aider le club, mais je constate qu'il m'est

impossible de travailler dans ces conditions», a expliqué Michel dans sa déclaration d'après match. Malgré l'absence de plusieurs pièces maîtresses pour cause de blessure, le Chabab a ouvert la marque par Draoui (29'), mais tenaces, les Constantinois ont égalisé par

Meghni (53'), avant que Zerara ne leur offre la victoire, suite à un coup franc direct à la 90'+5. Ce revers à domicile relègue le Chabab à la 10^e place du classement, avec sept points, au moment où les Sanafirs grimpent à la 6^e place, avec 11 points.

Championnats d'Afrique Open de natation L'EN souhaite améliorer ses performances

L'Algérie prendra part aux Championnats d'Afrique de natation, prévus du 16 au 21 octobre à Bloemfontein en Afrique du Sud, avec sept athlètes dont quatre filles, avec l'objectif de «dérocher quelques médailles», a indiqué le directeur des équipes nationales (DEN), Abdelkader Kaouah. «On ne partira pas en Afrique du Sud pour faire de la figuration. Les athlètes sélectionnés feront la meilleure prestation possible et tenteront de d'obtenir quelques médailles», a déclaré à l'APS Kaouah, assurant que les meilleurs athlètes ont été sélectionnés sur des critères définis à

l'avance. Deux critères ont été arrêtés par la DEN, selon le premier responsable des sélections nationales. Le premier c'est d'avoir remporté une médaille d'or lors des derniers championnats arabe à Dubaï, et le second est d'avoir réalisé des minima de participation. «On estime à la DEN, que ces deux critères nous ont permis de constituer une sélection compétitive pour le rendez-vous sud-africain et qui peut faire valoir à l'Algérie des satisfactions sur les plans des résultats et des performances», a expliqué M. Kaouah. Conduite par le chef de file de la natation algérienne,

Oussama Sahnoun qui avait pris part aux jeux Olympiques de Rio, l'équipe algérienne est composée du jeune Ramzi Chouchar, Lounis Khendriche et les filles : Rania Nefsi, Hadj Sara Abderrahmane, Souad Cherouati et Amel Melih. «Chez les filles, on a une équipe compétitive dont les athlètes sont en progression constante, quant aux garçons, ils seront épaulés par l'expérimenté Sahnoun. La tâche de nos nageurs et nageuses s'annonce difficile avec la présence annoncée des meilleurs d'Afrique du Sud, Egypte, Tunisie, entre autres», a souligné le DTN.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Béjaïa

Deux antennes relais de téléphonie mobile et de télévision prennent feu

DEUX ANTENNES relais appartenant à Ooredoo et l'ENTV situées au lieu-dit Bourafa dans la commune d'Ait Smaïl à l'est de Béjaïa ont pris feu jeudi dernier en fin de matinée. Elles ont été totalement carbonisées. L'incendie a été éteint par la brigade mobile de la Protection civile basée à Bordj Mira, selon une source locale qui nous dira que l'origine du feu reste indéterminée.

H. C.

Effondrement d'une bâtisse à El-Achour

Mise en place d'une commission d'enquête

LE MINISTÈRE de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a mis en place une commission d'enquête pour définir les causes de l'effondrement, vendredi, d'une bâtisse en construction à El-Achour (hauteurs d'Alger), a annoncé samedi un communiqué du ministère.

La commission est composée du directeur général de la construction et des moyens de réalisation, du directeur général de l'urbanisme et de l'architecture, et du directeur de l'habitat de la wilaya d'Alger, ainsi que du directeur de l'urbanisme et de l'architecture de la wilaya d'Alger, du directeur général du centre national de recherche appliquée en génie parasismique, du directeur du centre national d'études et de recherches intégrées du bâtiment et du directeur du labo-

ratoire national de l'habitat et de la construction (LNHC).

La commission s'est rendue sur place pour constater les dysfonctionnements au niveau de cette bâtisse et mettre la lumière sur les véritables raisons à l'origine de l'effondrement de cette construction pour établir les responsabilités, «en proposant les mesures à prendre à l'égard des acteurs, après l'établissement des responsabilités», ajoute le communiqué.

Une bâtisse en construction, située au niveau de la cité «Urba 2000» s'est effondrée vendredi vers les coups de 12h34 à El Achour (hauteurs d'Alger), sans causer des pertes humaines, selon les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger.

N. O.

Commémoration du 17 octobre 1961 à Granville (Normandie)

Des militants demandent la reconnaissance du massacre

LES MILITANTS de la section de la Ligue des droits de l'homme de Granville (Normandie), se sont rassemblés samedi devant la mairie avant de jeter des fleurs dans le port, en hommage aux victimes algériennes du 17 octobre 1961, demandant au gouvernement de reconnaître ce massacre.

«Samedi matin, au milieu des promeneurs du marché, des militants de la Ligue des droits de l'homme, dont certains venus de Coutances, étaient présents pour rendre hommage aux victimes du 17 octobre 1961», a rapporté Ouest-France dans sa version électronique.

«Ce jour-là, a rappelé Françoise Verdier, présidente de la section granvillaise, des dizaines de milliers d'Algériens manifestaient pacifiquement, en habit du dimanche, avec femmes et enfants contre le couvre-feu discriminatoire imposé par le préfet de police de l'époque, Maurice Papon».

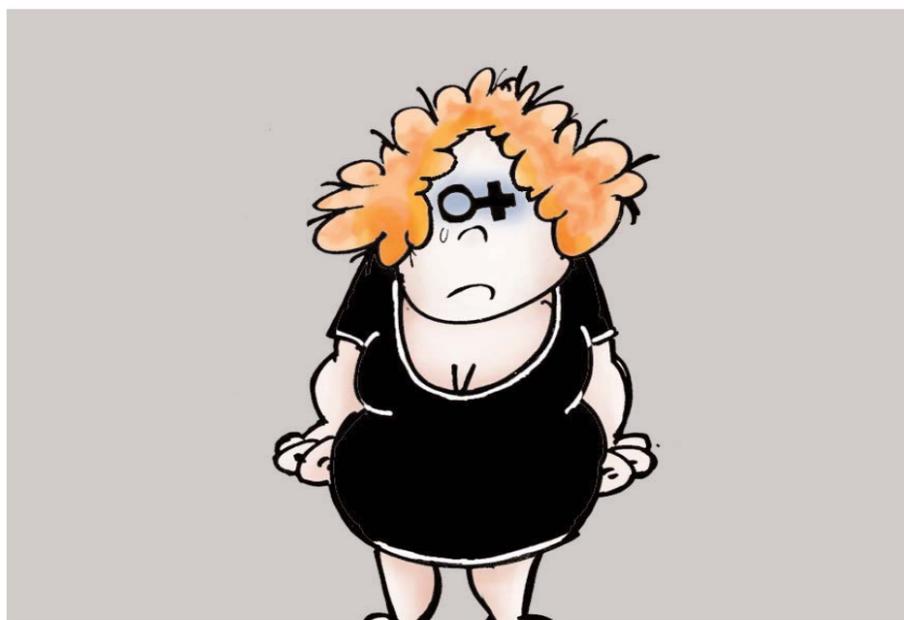
Plusieurs milliers furent arrêtés, emprisonnés, torturés. Des centaines perdirent la vie. «Des corps jetés dans la Seine furent retrouvés à Rouen, les mains attachées dans le dos», a-t-elle ajouté, soulignant que «c'est important qu'on soit là, pour rappeler aux gens qu'on n'est jamais à l'abri de ce genre d'événement, surtout en période d'état d'urgence».

«Plusieurs manifestants avaient été jetés dans la Seine. On aimerait que le gouvernement reconnaisse ce genre d'action pas très républicaine», a demandé ce militant des droits de l'homme.

A cet effet, la Ligue des droits de l'homme a demandé, entre autres, la création d'un lieu de mémoire sur cet événement. «Les historiens ont besoin d'accéder librement aux archives», a précisé Françoise Verdier lors du rassemblement.

F. T.

VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES



LOUMIS

Djalou@hotmail.com

Pour recouvrer ses créances à Béjaïa

L'ADE passe aux coupures d'eau potable

■ L'Algérienne des eaux a décidé de sévir contre les mauvais payeurs. L'ADE espère ainsi recouvrer ses créances et faire face aux défis qui l'attendent.

Par Hocine C.

L'agence est confrontée aux difficultés financières et les investissements qu'elle devrait faire notamment, aux nouveaux programmes de logements, le renouvellement des réseaux obsolètes au chef-lieu de Béjaïa et ailleurs, l'achèvement du transfert de l'eau du barrage Tichy-Haf vers les communes non encore raccordées à ce réseau et offrir aux abonnés un service public de qualité. Le recours à la coupure de l'alimentation d'eau, est semble-t-il, la seule solution qui reste pour cette entreprise pour contraindre les mauvais payeurs à s'acquitter de leurs redevances. Après de

nombreuses mises en demeure adressées aux mauvais payeurs pour les inviter à régler leurs factures impayées, l'ADE passe à l'action. Parmi les organismes visés il y a les structures relevant de la direction de la jeunesse et des sports comme les centres de sport de proximité, les maisons de jeunes, etc. Des structures qui ne disposent pas de budget spécial pour ces charges étant donné qu'elles ne disposent pas de statut d'administratif et ne sont que des annexes et elles sont gérées dans le modèle des écoles primaires. Seulement, certaines APC refusent toujours de mettre la main dans la poche pour les aider sous prétexte qu'elles sont sous

la tutelle de la DJS. L'on parle que l'ADE a déjà procédé à la coupure de l'alimentation en eau potable de plusieurs structures relevant de cet organisme dont celles de Kherrata, Oued Ghir et Tichy. Leur approvisionnement en eau potable a été suspendu pour cumul de factures non réglées. Il faut rappeler qu'avant elle la direction de distribution de l'électricité et du gaz (SDE) de Béjaïa a procédé aux coupures d'alimentation en ces énergies aux abonnés «désobligeants», après une campagne de sensibilisation auprès de ses clients, qui n'a hélas pas abouti à grand-chose.

H. C.

Saisie de 94 kg de kif traité à Oum El Bouaghi

Quatre narcotrafiquants arrêtés

Quatre narcotrafiquants ont été arrêtés vendredi à Ain M'lila, wilaya d'Oum El Bouaghi, par un détachement de l'Armée nationale populaire qui a également saisi 94 kg de kif traité, ainsi que divers produits destinés à la contrebande, indique samedi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP a arrêté quatre narcotrafiquants à Ain M'lila, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi et saisi 94 kilogrammes de kif traité, une somme d'argent de 2 180 000 dinars algériens, ainsi que 2 véhicules et 11 téléphones portables», précise le MDN.

A Bâb El-Asa, wilaya de Tlemcen, des éléments des gardes-frontières «ont saisi une



autre quantité de 75 kg de kif traité». A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP «ont arrêté trois contrebandiers et saisi 1 camion, 4 véhicules tout-terrain, 4 840 litres de carburant, 1,575 tonnes de denrées alimentaires et 77 280 comprimés de psycho-

tropes».

Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté à Tlemcen, El-Bayadh et Relizane, huit immigrants clandestins, dont 5 de nationalité marocaine», signale également la même source.

Slim O.